PRÉFET
DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 7 juillet 2025

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE SUR LA COMMUNE DE SORGUES LE 8 JUILLET 2025

L'État et ses partenaires se forment et s'entraînent très régulièrement pour assurer la protection et la sécurité de la population. Dans ce cadre, les services de l'État et la commune de Sorgues s'entraîneront toute la journée du mardi 8 juillet.

L'exercice, situé en gare de Sorgues et proches alentours, a pour objectif d'***approfondir l'ensemble des questions liées à l'information d'une population dans l'hypothèse d'un accident de transports de matières radioactives et de tester des dispositifs opérationnels*** étatiques et communaux :

- la commune de Sorgues s'entraînera à l'activation de sa cellule de crise communale, afin de tester sa gestion de crise et son plan communal de sauvegarde ;
- la chaîne d'alerte et d'information des services et des collectivités ;
- la mobilisation et le fonctionnement des cellules de crise ;
- la chaîne décisionnelle à travers les interactions entre ORANO ; l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) et la préfecture de Vaucluse. Elles porteront en particulier sur l'état de l'accident, son évolution, ses conséquences, les dispositions visant à protéger l'environnement et la population ;
- la communication de crise grâce à la pression médiatique simulée.

Les services de l'État armeront le Centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture et testeront les dispositions du plan ORSEC départemental sur ce type de risque.

Le Plan ORSEC, qu'est-ce que c'est ?

Dispositif de sécurité civile élaboré par la préfecture pour organiser les secours et protéger les populations en cas d'accident nucléaire, il prévoit :

- la mise à l'abri immédiate (rester chez soi, calfeutrer, écouter les consignes) ;
- la prise de comprimés d'iode stable si nécessaire ;
- l'évacuation de certaines zones selon les circonstances ;
- la coordination des moyens de secours et de communication

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle
Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr
Tél. 04 88 17 80 38
@prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON

Si vous habitez la commune de Sorgues, vous êtes concernés !

Tout au long de l'exercice, des messages d'alerte pourront être diffusés, des moyens communaux, des pompiers et de l'autorité de sûreté nucléaire seront visibles sur le terrain et des prises de contacts téléphoniques pourront être établies avec les administrés et les établissements du secteur.

Le dispositif FR-ALERT, qui permet de transmettre des consignes de protection civile à la population, sera également testé sur le périmètre de la commune de Sorgues. Son champ de diffusion est néanmoins susceptible de toucher d'autres communes limitrophes.

Aucune action n'est attendue de votre part pendant la réalisation de cet exercice.
Aucune évacuation réelle de population ne sera jouée pendant cette journée.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle
Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr
Tél. 04 88 17 80 38
@prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON